

## Perspectives

# Le taux de chômage diminue au Québec, y compris à Montréal

En septembre 2024, le Québec a connu une diminution de son taux de chômage, passant de 5,7 % en août à 5,5 %, marquant ainsi la première baisse depuis janvier 2024. Cette amélioration résulte d'une combinaison de facteurs : une réduction du nombre de chômeurs (-8 900, soit -3,3 % en un mois) et une remarquable création d'emplois à temps plein (+50 900, +1,4 %). Le secteur privé s'est particulièrement distingué avec 21 300 nouveaux emplois (+0,8 %), représentant non seulement le deuxième gain mensuel consécutif, mais surtout le plus important depuis un an.

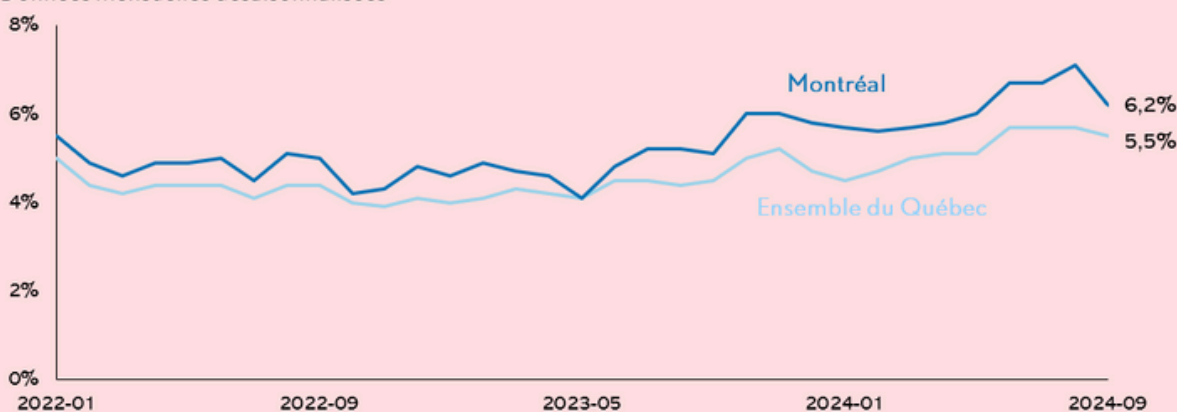
Contrairement aux tendances récentes, cette embellie ne se limite pas aux régions hors de Montréal. Depuis mai 2023, on observait un écart croissant entre le taux de chômage de Montréal et celui de l'ensemble du Québec (graphique 1). Cependant, entre août et septembre 2024, la région métropolitaine de Montréal a vu son taux de chômage chuter de 0,9 point de pourcentage, atteignant 6,2 %. Une telle baisse n'avait pas été enregistrée depuis octobre 2018, hors période pandémique. Cette amélioration s'explique par une diminution marquée du nombre de chômeurs (-23 200, -12,7 %) malgré la légère contraction de la population active (-8 100, -0,03 %).

L'industrie de l'information, de la culture et des loisirs semble avoir joué un rôle prépondérant dans cette dynamique positive, avec une croissance impressionnante de 28 000 emplois sur un mois (+15,0 %). Étant donné la concentration de ce secteur dans la région montréalaise, on peut supposer qu'il a significativement contribué à l'amélioration du marché de l'emploi dans la métropole.

graphique 01

### Taux de chômage

Données mensuelles désaisonnalisées



Source : Statistique Canada, tableaux 14-10-0287-01 et 14-10-0383-01

### Certaines régions demeurent plus touchées par les pénuries de main-d'œuvre

Certaines régions telles que l'Abitibi-Témiscamingue, le Bas-Saint-Laurent, la Mauricie et l'Estrie semblent encore plus aux prises avec des pénuries de main-d'œuvre et font état d'un nombre de chômeurs par poste vacant inférieur à 1 (au 2<sup>e</sup> trimestre de 2024). Les taux de chômage les plus bas en septembre 2024 (en moyennes mobiles de 3 mois non désaisonnalisées) se retrouvent dans les régions administratives de la Chaudière-Appalaches (2,5 %), du Saguenay-Lac-Saint-Jean (2,9 %) ainsi que la Côte-Nord et Nord-du-Québec (3,3 %), tandis que les taux les plus élevés sont dans les régions de Montréal (8,0 %), de Lanaudière (7,7 %) et de Laval (6,8 %).

### Qu'est-ce qui nous attend ?

Malgré une atténuation importante des pénuries de main-d'œuvre, certaines régions continuent de faire face à des défis de recrutement. Les récentes politiques visant à restreindre l'immigration temporaire, annoncées tant par Québec que par Ottawa, pourraient exacerber ces enjeux en réduisant potentiellement le bassin de travailleurs disponibles.

Parallèlement, l'anticipation d'une baisse des taux d'intérêt laisse présager une reprise économique qui pourrait influencer la demande de main-d'œuvre. Cette dynamique, conjuguée aux fluctuations démographiques et aux politiques migratoires, façonnera probablement le paysage de l'emploi dans les mois à venir.



## Les chiffres en bref

Septembre 2024

### Vigueur du marché du travail

- Le taux de chômage est maintenant de 5,5%. Il était de 5,7% le mois dernier et de 4,5% l'an dernier.
- Il y a 21 700 emplois de plus que le mois dernier et 8 100 de plus qu'il y a un an.
- Il y a 21 300 emplois de plus dans le secteur privé que le mois dernier et 51 900 de moins qu'il y a un an.
- Il y a 8 900 chômeurs de moins que le mois dernier et 51 400 de plus qu'il y a un an.
- La population active, soit les personnes à l'emploi ou à la recherche d'un emploi, a augmenté de 12 800 depuis un mois. Elle est 59 600 plus nombreuse que l'an dernier.

### Qualité des emplois

- Il y a 50 900 emplois à temps plein de plus que le mois dernier et 31 000 de plus qu'il y a un an.
- Il y a maintenant 33 800 travailleurs à temps partiel involontaire pour des raisons économiques<sup>1</sup>. C'est 15 200 de plus qu'il y a un an.
- Il y a 7 300 emplois de moins dans les secteurs bien rémunérés<sup>2</sup> depuis le mois dernier et 10 900 de moins depuis un an.
- Les salaires ont augmenté de 5,1% sur une base annuelle ce mois-ci. Cette croissance était de 4,9% le mois dernier.

(1) Les travailleurs à temps partiel involontaire pour des raisons économiques sont ceux qui travaillent à temps partiel en raison de la conjoncture économique ou parce qu'ils n'ont pu trouver un travail de 30 heures ou plus par semaine malgré en avoir cherché un.

(2) Les secteurs bien rémunérés sont ceux où le salaire horaire moyen pour l'année 2023 était supérieur à la moyenne québécoise.